

le collectif Vinet-Beaulieu passe un contrat avec la Ville pour rendre son quartier plus convivial

Après Bâle, Nantes ou Strasbourg, la Ville de Lausanne se lance dans une action pilote de fleurissement d'espaces urbains en partenariat avec le collectif Vinet-Beaulieu. Cette nouvelle mesure fait partie de l'ensemble des propositions municipales pour une meilleure intégration de la nature en ville, et répond à un postulat du Conseil communal. L'inauguration de cette nouvelle action et la signature du contrat d'entretien entre le collectif et la Ville auront lieu le 23 juin prochain.

Comment rendre un peu de nature et de convivialité à un quartier dense du centre-ville, laissant peu d'espace de délasserment à ses habitants ? Le collectif Vinet-Beaulieu a proposé à la Municipalité de redonner un peu de couleur à l'avenue Vinet et à la rue Saint-Roch en s'occupant du fleurissement de trois pieds d'arbres et de deux zones de plantation durant toute l'année. Une demande qui faisait écho à l'initiative de la Ville en faveur d'une renaturalisation des avenues de Beaulieu et Vinet entreprise récemment.

comment ça marche ?

S'inspirant d'expériences suisses et étrangères, et plus particulièrement de celle de la ville de Bâle (où 180 pieds d'arbres sont entretenus par des particuliers sur la base d'un contrat d'entretien), le collectif Vinet-Beaulieu et la Ville de Lausanne signeront le 23 juin prochain le document fixant les modalités d'usage de l'espace public. La Ville met à disposition du collectif cinq zones (voir plan) et celui-ci s'engage à les aménager et à les entretenir en respectant certaines règles sanitaires (non utilisation de produits phytosanitaires ou de plantes envahissants par exemple) et de sécurité (éviter le débordement de plantes sur le trottoir ou la chaussée). Le contrat est signé pour un an, et renouvelable tacitement, les membres de l'association sont invités à faire connaître cette démarche dans le quartier, en incitant les usagers à respecter ces nouveaux espaces verts.

participer à la vie de quartier

Cette nouvelle action d'intégration de la nature en ville fait partie d'un ensemble de propositions municipales (préavis 2012-11) visant à toucher les différents aspects du développement durable – écologique, social et économique. Et dans un quartier très urbanisé, composé essentiellement d'espaces verts privés autour des immeubles, ce nouveau projet participatif en partenariat avec une association d'habitants représente un joli défi à relever.

Pour marquer le début de cette collaboration, la direction des finances et du patrimoine vert et le collectif Vinet-Beaulieu inaugureront ces nouveaux **espaces samedi 23 juin 2012, à 11h30**, sur la placette de la rue Pré-du Marché (voir programme). Cette inauguration sera accompagnée de la signature du contrat d'entretien. Les habitants du quartier seront invités à boire le verre de l'amitié.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00
- Anne-Françoise Decollogny, présidente du collectif Vinet-Beaulieu, 079 820 61 33
- programme et plan sur www.lausanne.ch/actualites

Lausanne, le 21 juin 2012